

Carte d'accès aux déchèteries

Il est rappelé que pour accéder aux déchèteries de Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine et Traînel, **une carte est nécessaire.**

Cette carte permet de contrôler l'entrée et de s'assurer que seuls les habitants de l'intercommunalité peuvent y déposer leurs déchets.

Pour l'obtenir il vous suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile et de vous adresser auprès du bureau du siège de la Communauté de Communes du Nogentais au 9 rue de l'étape au vin - 10400 Nogent-sur-Seine ou au 03 25 21 69 76 et contact@ccdunogentais.fr

